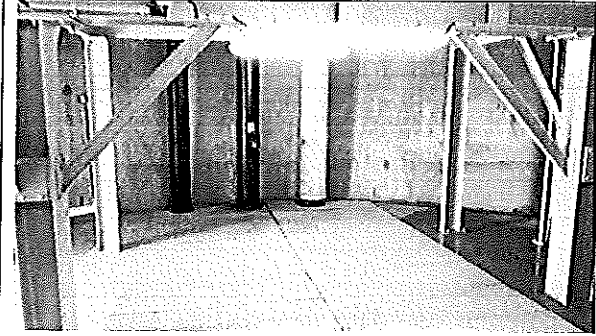
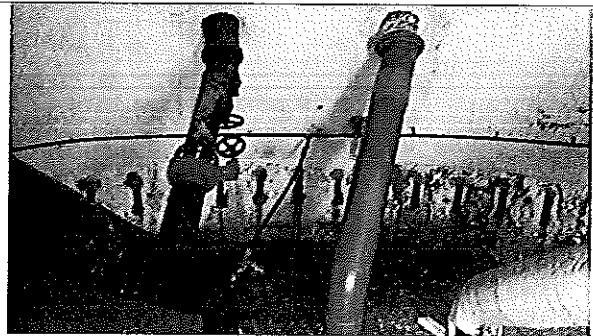


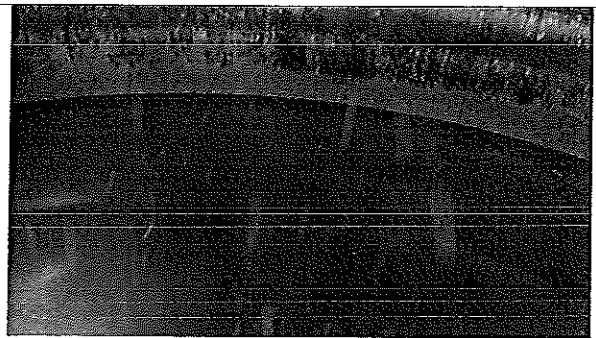
Poteaux de la plate-forme support de l'escalier, tuyaux d'arrivée, de départ et de trop-plein, lavage, eaux de pluie



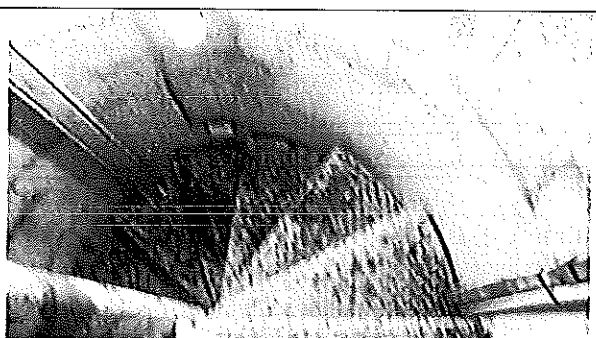
Sous la cuve, les 4 tuyauteries et observer le drain périphérique noir



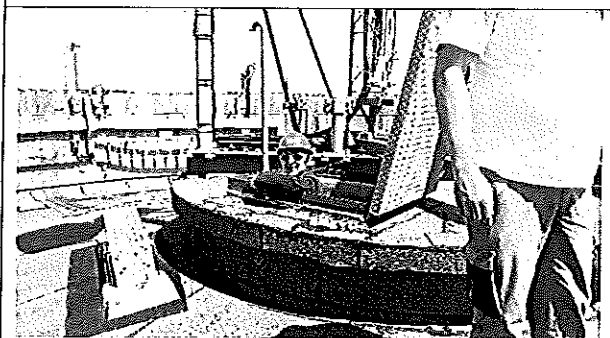
Le réservoir



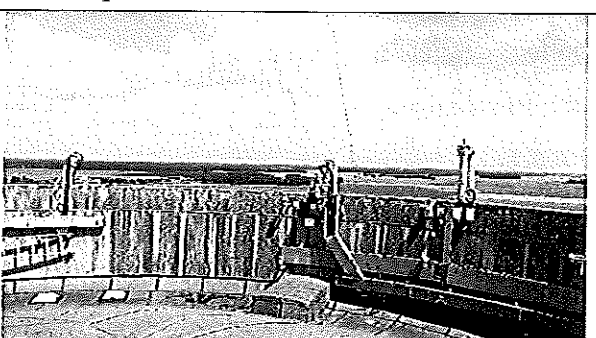
Traversée du réservoir



Arrivée sur la terrasse



Vue du point culminant des Yvelines



### 2.4.2 Visite du 28 juin 2013

Une visite du site a été organisée le vendredi 28 juin 2013 de 14h30 à 17h30.

Monsieur Juvanon, Président de la CLE et Madame Gourlais, animatrice de la CLE, rejoints par M. Valois, Directeur général adjoint des Milieux Naturels du SIVOA ont accompagné les commissaires enquêteurs sur 3 sites remarquables.

- Les rigoles du plateau de Saclay :

Ces rigoles très anciennes, dont certaines étaient faïencées, servaient à alimenter en eau le Château de Versailles. La rigole visitée n'est plus aujourd'hui qu'un fossé entretenu qui sert uniquement à recueillir le surplus des eaux rejetées par l'urbanisation environnante pour un débit maximum de 1l/sec.

- Le bassin de retenu de la Mérantaise

La Mérantaise, affluent de l'Yvette ne coule plus depuis longtemps que dans un canal de dérivation d'un ancien moulin. L'objectif des travaux en cours est de réorienter la Mérantaise dans son cours naturel et de réhabiliter complètement le bassin de retenu qui concourt à éviter les inondations en aval de Gif-sur-Yvette

- Le cours du Blutin

Le Blutin est un petit cours d'eau dont une partie du cours est en milieu urbain, contraint, souterrain en canalisation sur une grande partie de son cours. Les travaux réalisées par le SIVOA ont cherché à reconstruire une rivière propre, autonome en matière de dépollution, accessible au public, habitée par des poissons.

La dépollution est assurée par des techniques purement écologiques. La suppression des barrières, la mise en place de « déversoirs » afin d'oxygéner l'eau, le choix de la flore, la mise en place de petite plage ensablée, le contrôle partiel du cours pour éviter des déplacements naturels trop importants au voisinage des zones habitées ont permis une réhabilitation extrêmement impressionnante de ce cours d'eau dorénavant propre et lieu de promenade pour le public et les pêcheurs.

## 2.5 Réunion publique

La commission d'enquête n'a jugé ni utile, ni nécessaire d'organiser une réunion publique.

## 2.6 Permanences

### 2.6.1 Permanence à Richarville

Une permanence a été tenue à Richarville le 3 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur a pu s'entretenir avec Madame Sirou, secrétaire de mairie.

- Affichage

Le commissaire enquêteur note que l'affichage n'a pas été mis en place bien que les affiches aient été reçues en mairie. Deux affiches ont été mises en place dans la matinée, sur le panneau d'information extérieur de la mairie et au lieudit « le Bréau ».

Le commissaire enquêteur a pu vérifier ces affichages en quittant sa permanence.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.2 Permanence à Arpajon**

Une permanence a été tenue à Arpajon le 3 juin 2013 de 09h30 à 12h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Sans commentaire.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.3 Permanence à Viry-Châtillon**

Une permanence a été tenue à Viry-Châtillon le 3 juin 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche sur la porte intérieure de la mairie mais visible de l'extérieur. Rien sur le panneau d'affichage dehors. La Préfecture avait fourni 5 affiches et comme il y avait 5 quartiers différents, les 5 affiches y avaient été placées (y compris celle de la mairie).

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.4 Permanence à Orsay**

Une permanence a été tenue à Orsay le 3 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Un panneau administratif proche de la poste, pas d'affiche, un autre proche de la mairie pas d'affiche. La seule affiche vue se trouvait à côté de l'accueil.

Les affiches devraient être posées ce jour, le site internet devrait informer le public, les panneaux lumineux également.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.5 Permanence à Longjumeau**

Une permanence a été tenue à Longjumeau le 3 juin 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Les 5 affiches reçues par la mairie ont été mises sur les panneaux administratifs, il n'y a pas de panneau lumineux et le site internet devrait être renseigné

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.6 Permanence à Ollainville**

Une permanence a été tenue à Ollainville le 3 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche au niveau du panneau dédié aux affichages à l'entrée de la mairie. La deuxième affiche est restée avec le registre. J'ai demandé à la responsable Madame Joubert d'aller apposer la deuxième affiche sur un panneau municipal d'affichage en ville.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.7 Permanence à Saint-Arnould-en-Yvelines**

Une permanence a été tenue à Saint-Arnould-en-Yvelines le 3 juin 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Deux affiches sont apposées sur les panneaux dédiés à l'extérieur et à l'intérieur de la Mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.8 Permanence à Janvry**

Une permanence a été tenue à Janvry le 6 juin 2013 de 16h00 à 19h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche est apposée sur l'unique panneau d'information à l'extérieur de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.9 Permanence à Savigny-sur-Orge**

Une permanence a été tenue à Savigny-sur-Orge le 6 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Un affichage est fait.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.10 Permanence à Sainte-Geneviève-des-Bois**

Une permanence a été tenue à Sainte-Geneviève-des-Bois le 6 juin 2013 de 15h00 à 18h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Un affichage est fait.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.11 Permanence à Paray-Vieille-Poste**

Une permanence a été tenue à Paray-Vieille-Poste le 6 juin 2013 de 09h30 à 12h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Un affichage discret est présent.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.12 Permanence à Longpont-sur-Orge**

Une permanence a été tenue à Longpont-sur-Orge le 6 juin 2013 de 14h30 à 17h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Un affichage existe dans le hall de la mairie.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.13 Permanence à Gif-sur-Yvette**

Une permanence a été tenue à Gif-sur-Yvette le 6 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affichage en vue à l'entrée des services techniques de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### 2.6.14 Permanence à Brétigny-sur-Orge

Une permanence a été tenue Brétigny-sur-Orge le 6 juin 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Pas d'affiches jaunes de format A2. Elles sont dans le dossier et il m'a été dit qu'il n'y avait pas de place suffisante pour les mettre en place sur les panneaux d'affichage.

Présence d'affiches de format A4 et de l'arrêté sur le panneau de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### 2.6.15 Permanence à Saint-Martin-de-Bréthencourt

Une permanence a été tenue à Saint-Martin-de-Bréthencourt le 8 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche est apposée sur le panneau d'information à l'extérieur de la mairie qui surplombe la rue.

La revue municipale de la commune N° 392 de Juin 2013 comporte un encart qui annonce l'enquête publique sur la révision du SAGE (annexe 11, déjà citée).

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 2.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### 2.6.16 Permanence à Briis-sous-Forge

Une permanence a été tenue Briis-sous-Forge le 10 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche règlementaire sur le panneau à l'entrée de la mairie et j'ai consulté le certificat d'affichage qui sera envoyé à la Préfecture mentionnant la présence d'une affiche Place de la Ferme et la 3<sup>e</sup> Chemin des Aulnettes.

- Annotations, courriers et visites

Monsieur le Maire est venu s'enquérir du déroulement de l'enquête et a fait part de son intention de revenir à la prochaine permanence.

Un conseiller municipal n'a eu que le temps de dire qu'il reviendrait.

Annotations que contient le registre : 0.

Courriers reçus : 0.

### **2.6.17 Permanence à Breuillet**

Une permanence a été tenue Breuillet le 10 juin 2013 de 13h00 à 16h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche réglementaire sur le panneau devant la mairie, deux autres seront affichées dans des hameaux.\*

- Annotations, courriers et visites

Personnes qui se sont présentées : 2.

Annotations que contient le registre : 1.

Courriers reçus : 0

### **2.6.18 Permanence à Brétigny-sur-Orge**

Une permanence a été tenue Brétigny-sur-Orge le 11 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche sur le panneau d'affichage de la mairie.

Une affiche sur le panneau d'affichage entrée public

Une affiche sur le panneau d'affichage au service urbanisme

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.19 Permanence à Arpajon**

Une permanence a été tenue Arpajon le 11 juin 2013 de 13h30 à 16h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche sur place

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.20 Permanence à Viry-Châtillon**

Une permanence a été tenue Viry-Châtillon le 12 juin 2013 de 14h30 à 17h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche sur la porte d'entrée de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.21 Permanence à Villebon-sur-Yvette**

Une permanence a été tenue Villebon-sur-Yvette le 12 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

3 affiches dont :

Une affiche sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.

Une affiche sur le panneau d'affichage des services techniques de la mairie

Une affiche sur le panneau d'affichage au centre commercial rue Général De Gaulle.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.22 Permanence à Magny-les-Hameaux**

Une permanence a été tenue Magny-les-Hameaux le 12 juin 2013 de 16h00 à 19h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

3 affiches dont.

Une affiche sur le panneau d'affichage de la mairie.

Une affiche sur le panneau d'affichage Place Albert Schweitzer

Une affiche sur le panneau d'affichage à Magny-Village,

Visite des panneaux avec M. Dominique Lemaire de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.23 Permanence à Paray-Vieille-Poste**

Une permanence a été tenue Paray-Vieille-Poste le 13 juin 2013 de 15h00 à 18h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage.

Une affiche sur le panneau d'affichage de la mairie.

Une affiche sur le panneau d'affichage côté entrée du public

Une affiche sur le panneau d'affichage du service technique.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.24 Permanence à Saint-Chéron**

Une permanence a été tenue Saint-Chéron le 13 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.



- Affichage

Pas d'affichage en mairie : les deux seules (grandes) affiches envoyées par la préfecture ont été mises au mieux sur les panneaux suffisamment grands et disponibles à l'époque.

Le responsable du service urbanisme réagit à ma remarque et fait une "affiche" avec de grandes lettres indiquant l'enquête publique, mise à différents endroits à l'entrée de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.25 Permanence à Dourdan**

Une permanence a été tenue Dourdan le 13 juin 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche dans le hall de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.26 Permanence à Limours-en-Hurepoix**

Une permanence a été tenue Limours-en-Hurepoix le 13 juin 2013 de 16h00 à 19h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche réglementaire sur le panneau à l'entrée de la mairie. Mme Magnette, DGS a précisé que les deux autres affiches sont posées aux lieux habituels pour ce type de communication.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.27 Permanence à Marcoussis**

Une permanence a été tenue Marcoussis le 14 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche réglementaire sur un panneau à l'intérieur de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.28 Permanence à Champlan**

Une permanence a été tenue Champlan le 14 juin 2013 de 16h30 à 19h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche réglementaire sur un panneau devant la mairie, les 2 autres sont sur d'autres panneaux sur le territoire.

- Annotation, courriers et visites

Annotations que contient le registre : 0

Courriers reçus : 0

Monsieur le Maire est venu présenter sa commune, l'historique des trois dernières décennies et expliquer qu'en conséquence, le Conseil municipal est hostile au projet d'implantation d'une usine de traitement des eaux à proximité du centre de ville de Champlan. Il m'informe qu'il déposera un mémoire dans le cadre de l'enquête en cours expliquant la position de la municipalité.

### 2.6.29 Permanence à Boissy-le-Sec

Une permanence a été tenue Boissy-le-Sec le 15 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une première affiche est apposée sur le panneau d'information à l'extérieur de la mairie. Une seconde affiche est visible dans le hall d'accueil de la mairie.

La commune diffuse « L'écho de Boissy-le-Sec » de façon irrégulière. Le dernier en date est le « Bulletin municipal N° 45 - Novembre 2012 ». À ce jour, la révision du Sage Orge-Yvette n'a pas fait l'objet d'un article.

- Annotation, courriers et visites

Le registre est vierge de toute remarque depuis l'ouverture de l'enquête publique.

Passage de Monsieur Mayer, maire de la commune en fin de permanence.

En phase de consultation, le dossier de révision n'a pas fait l'objet d'une délibération du conseil municipal.

### 2.6.30 Permanence à Choisel

Une permanence a été tenue Choisel le 18 juin 2013 de 16h00 à 19h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une première affiche est apposée à l'extérieur de la baie vitrée du hall d'accueil de la mairie (entrée principale).

Une seconde affiche est collée sur le panneau d'affichage municipal au lieu-dit « La Ferté » et elle est visible de la route. Cependant, elle est en partie déchirée.

Monsieur le maire indique qu'une troisième affiche est affichée au lieu-dit « Herbouvilliers ».

La commune diffuse « L'écho de Choisel ». Le dernier en date est le « Magazine d'informations municipales N° 49 - Mai 2013 ».

À ce jour, la révision du Sage Orge-Yvette n'a pas fait l'objet d'un article, cependant, le « N° 47 - Juillet 2012 » relate l'avis favorable émis par le conseil municipal.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.31 Permanence à Longjumeau**

Une permanence a été tenue à Longjumeau le 18 juin 2013 de 09h30 à 12h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche apposée sur le panneau d'affichage de la mairie.

Une affiche sur le panneau d'affichage côté entrée du public

Une affiche sur le panneau d'affichage du service urbanisme

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.32 Permanence à Savigny-sur-Orge**

Une permanence a été tenue à Savigny-sur-Orge le 18 juin 2013 de 15h00 à 18h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Présence de l'affichage.

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 2.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.33 Permanence à Villebon-sur-Yvette**

Une permanence a été tenue à Villebon-sur-Yvette le 18 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

3 affiches dont :

Une sur le panneau d'affichage à l'entrée de la Mairie.

Une sur le panneau d'affichage des services techniques de la mairie.

Une sur le panneau d'affichage au centre commercial Rue Général De Gaulle.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.34 Permanence à Ollainville**

Une permanence a été tenue à Ollainville le 18 juin 2013 de 16h00 à 19h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche au niveau du panneau dédié aux affichages à l'entrée de la mairie.

Une deuxième affiche apposée sur le panneau d'affichage municipal face au foyer social.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### 2.6.35 Permanence à Chevreuse

Une permanence a été tenue à Chevreuse le 19 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

2 affiches dont :

Une sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.

Une sur le panneau d'affichage face au parking de la mairie.

Publicité sur le site internet de la mairie de Chevreuse

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### 2.6.36 Permanence à Magny-les-Hameaux

Une permanence a été tenue à Magny-les-Hameaux le 19 juin 2013 de 16h00 à 19h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

3 affiches dont :

Une sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.

Une sur le panneau d'affichage place.

Une sur le panneau d'affichage municipal à Magny-Village.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### 2.6.37 Permanence à Saint-Chéron

Une permanence a été tenue à Saint-Chéron le 20 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Vu lors de la permanence précédente.

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 0.

Nombre de courriers reçus : 0.

### **2.6.38 Permanence à Dourdan**

Une permanence a été tenue à Dourdan le 20 juin 2013 de 14h30 à 17h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affichage légal en place.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.39 Permanence à Orsay**

Une permanence a été tenue à Orsay le 21 juin 2013 de 09h30 à 12h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affichage présent en extérieur (y compris bâtiment annexe) et intérieur.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.40 Permanence à Arpajon**

Une permanence a été tenue à Arpajon le 21 juin 2013 de 09h30 à 12h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage.

5 sur les panneaux d'affichage de la ville - rien sur place.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### **2.6.41 Permanence à Sainte-Geneviève-des-Bois**

Une deuxième permanence a été tenue à Sainte-Geneviève-des-Bois le 21 juin 2013 de 15h30 à 18h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche à la mairie principale, deux autres sur les panneaux administratifs.

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 0.

Nombre de courriers reçus : 0.

### **2.6.42 Permanence à Villejust**

Une permanence a été tenue à Villejust le 22 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage.

Une affiche est apposée à l'extérieur de la mairie sur le panneau d'affichage municipal.

Deux autres affiches sont disposées dans la commune.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.43 Permanence à Savigny-sur-Orge**

Une deuxième permanence a été tenue à Savigny-sur-Orge le 22 juin 2013 de 09h30 à 11h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche sur le panneau administratif à l'entrée de la mairie

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 3.

Nombre d'annotations que contient le registre : 2.

Nombre de courriers reçus : 0

Les personnes ont consulté le dossier et vont s'informer sur internet pour rédiger leurs observations et reviendront les coller dans le registre.

#### **2.6.44 Permanence à Gif-sur-Yvette**

Une permanence a été tenue à Gif-sur-Yvette le 22 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Présence de l'affichage à l'entrée du bâtiment.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.45 Permanence à Boissy-sous-Saint-Yon**

Une permanence a été tenue à Boissy-sous-Saint-Yon le 24 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche apposée dans le hall de la Mairie.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.46 Permanence à Saint-Arnould-en-Yvelines**

Une permanence a été tenue à Saint-Arnould-en-Yvelines le 25 juin 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

3 affiches dont :

Une sur le panneau d'affichage devant le bureau d'urbanisme.

Une sur le panneau d'affichage devant l'école maternelle place du Jeu de Paume

Une sur le panneau d'affichage rue Eugène Renault.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.47 Permanence à Dampierre-en-Yvelines**

Une permanence a été tenue à Dampierre-en-Yvelines le 26 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche est apposée à l'extérieur de la mairie sur le panneau mural d'affichage municipal.

Une information relative à l'enquête publique est disponible sur le site internet de la commune.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.48 Permanence à Limours**

Une permanence a été tenue à Limours le 28 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Sans commentaire.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.49 Permanence à Briis-sous-Forge**

Une permanence a été tenue à Briis-sous-Forge le 28 juin 2013 de 13h30 à 16h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Sans commentaire.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.50 Permanence au Val-Saint-Germain**

Une permanence a été tenue à Val-Saint-Germain le 29 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche est apposée à l'extérieur de la mairie sur le panneau mural d'affichage municipal.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 6

Nombre d'annotations que contient le registre : 3 dont 2 au cours de la permanence.

Nombre de courriers reçus : 0

#### **2.6.51 Permanence à Chevreuse**

Une permanence a été tenue à Chevreuse le 29 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche apposée sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie,

Une affiche apposée sur le panneau d'affichage face au parking de la mairie,

Une affiche apposée sur la porte d'entrée principale de la mairie.

L'enquête est annoncée sur le site internet de la commune.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.52 Permanence à Longpont-sur-Orge**

Une permanence a été tenue à Longpont-sur-Orge le 29 juin 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Un affichage existe dans le hall de la mairie.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.53 Permanence à La-Celle-Les-Bordes**

Une permanence a été tenue à La-Celle-Les-Bordes le 3 juillet 2013 de 14h00 à 17h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.



- Affichage

Une affiche est apposée à l'extérieur de la mairie sur le panneau mural d'affichage municipal.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.54 Permanence à Gif-Sur-Yvette**

Une permanence a été tenue à Gif-sur-Yvette le 3 juillet 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche apposée à l'entrée des services municipaux où est situé le registre d'enquête.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.55 Permanence à Brétigny-sur-Orge**

Une permanence a été tenue à Brétigny-sur-Orge le 3 juillet 2013 de 14h30 à 17h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche apposée sur le panneau d'affichage de la mairie.

Une affiche apposée sur le panneau d'affichage côté entrée du public.

Une affiche apposée sur le panneau d'affichage du service urbanisme.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.56 Permanence à Orsay**

Une permanence a été tenue à Orsay le 3 juillet 2013 de 9h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

L'affichage est fait pour que le public qui se rend en mairie soit informé.

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.57 Permanence à Sainte-Geneviève-des-Bois**

La permanence a été tenue à Sainte-Geneviève-des-Bois le 3 juillet 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Toujours aucune affiche, malgré la demande faite lors de la précédente permanence.

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.58 Permanence à Villebon-sur-Yvette**

Une permanence a été tenue à Villebon-sur-Yvette le 4 juillet 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

L'affichage est fait pour que le public qui se rend en mairie et au service technique soit informé.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

#### **2.6.59 Permanence à Boissy-sous-Saint-Yon**

Une permanence a été tenue à Boissy-sous-Saint-Yon le 4 juillet 2013 de 09h30 à 12h30 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche apposée dans le hall de la mairie.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1.

Nombre de courriers reçus : 0.

#### **2.6.60 Permanence à Breuillet**

Une permanence a été tenue Breuillet vendredi 5 juillet 2013 de 13h00 à 16h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche règlementaire toujours en place sur le panneau devant la mairie, deux autres dans des hameaux de la commune.

- Annotations, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 2.

Nombre d'annotations que contient le registre : 4.

Nombre de courriers reçus : 0.

### 2.6.61 Permanence à Marcoussis

Une permanence a été tenue Marcoussis vendredi 5 juillet 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche réglementaire sur un panneau à l'intérieur et à l'extérieur de la mairie. La 3<sup>e</sup> affiche est apposée sur le panneau d'affichage des services techniques municipaux au 16, rue Angisbout.

- Annotations, courriers et visites

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### 2.6.62 Permanence à Champlan

Une permanence a été tenue Champlan samedi 6 juillet 2013 de 8h45 à 11h45 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Affiche réglementaire toujours en place, sur un panneau devant la mairie, les 2 autres sont sur d'autres panneaux sur le territoire.

- Annotation, courriers et visites

Nombre de personnes qui se sont présentées : 0.

Nombre d'annotations que contient le registre : 0.

Nombre de courriers reçus : 1.

La délibération du conseil municipal n° 2013-56 du 28 juin 2013 a été déposée dans le registre d'enquête (avis très défavorable).

### 2.6.63 Permanence à Longjumeau

Une permanence a été tenue à Longjumeau le 6 juillet 2013 de 9h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

L'affichage est fait pour que le public qui se rend en mairie soit informé. Une affiche sur le panneau administratif à l'entrée de la mairie

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### 2.6.64 Permanence à Viry-Châtillon

Une permanence a été tenue à Viry-Châtillon le 6 juillet 2013 de 09h00 à 12h00 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Présence de l'affichage.

- Annotations, courriers et visites.

Aucune visite, aucune annotation, aucun courrier.

### 2.6.65 Permanence à Bonnelles

Une permanence a été tenue à Bonnelles le 6 juillet 2013 de 09h00 à 11h45 conformément à l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

- Affichage

Une affiche, est apposée à l'extérieur de la mairie sur le panneau mural d'affichage municipal.

- Annotations, courriers et visites.

Nombre de personnes qui se sont présentées : 1.

Nombre d'annotations que contient le registre : 1 noté au cours de la permanence.,

Nombre de courriers reçus : 0.

## 2.7 Conclusion sur les permanences

La commission d'enquête a pu tenir les 65 permanences prévues par l'arrêté qui a organisé l'enquête publique.

La commission d'enquête n'a relevé aucun incident notable qui aurait pu entraver le déroulement des permanences et l'accueil du public.

## 2.8 Recueil des registres et des documents annexes

L'enquête close le samedi 6 juillet 2013 à l'heure de fermeture des mairies, le président de la commission d'enquête a reçu les registres d'enquête déposés dans les locaux des 33 mairies, préfectures et sous-préfectures désignés comme lieux d'enquête et les a clôturés (annexes 17-1 à 38).

Cependant le recueil des registres a été anormalement long. Ce délai a conduit le président de la commission d'enquête à solliciter de Monsieur le préfet de l'Essonne l'autorisation de prolonger le délai de remise du PV de synthèse et du rapport d'enquête (annexe 18).

Avec l'accord de la CLE sur le délai de remise d'un mémorandum en réponse (annexe 19), Monsieur le préfet a donné une suite favorable à cette demande (annexe 20) et a donné à la commission d'enquête jusqu'au 6 septembre 2013 pour remettre son PV de synthèse et jusqu'à fin septembre 2013 pour remettre le rapport d'enquête sachant que le maître d'ouvrage dispose de 15 jours pour fournir s'il le souhaite un mémorandum en réponse.

## 2.9 Contenu des registres d'enquête et courriers reçus

Le tableau ci-dessous indique pour chaque lieu d'enquête le contenu des registres et les courriers reçus.

en Essonne	Contenu des registres	Courriers reçus
Arpajon	0	0
Boissy-le-Sec	1	0
Boissy-sous-Saint-Yon	0	0

Bréigny-sur-Orge	1	0
Breuille	1	0
Buis-sous-Forges	1	0
Champlan	0	1 (or dn CM du 28/6/2013)
Domidan	0	0
Gif-sur-Yvette	0	0
Jarvis	0	0
Le Val-Saint-Germain	1	0
Limours-en-Hurepoix	2	0
Longjumeau	0	0
Longpont-sur-Orge	0	0
Marcoussis	0	0
Ollanville	0	0
Oisay	0	1
Paray-Vieille-Poste	0	0
Richerville	0	0
Saint-Chéron	1	0
Sainte-Genève-des-Bois	1	1
Savigny-sur-Orge	0	2
Villebon-sur-Yvette	0	1 pétition hors sujet 1 courrier hors délais
Villiers	0	0
Viry-Châtillon	0	0
Préfecture de l'Essonne	0	1
Sous-préfecture d'Etampes	0	0
Sous-préfecture de Palaiseau	0	0
dans les Yvelines		
Bonnelles	1	0
Chevreuse	0	0
Choiseul	0	0
Dampierre-en-Yvelines	0	0
La Celle-les-Bordes	0	0
Magny-les-Hameaux	0	0
Saint-Arnoult-en-Yvelines	0	0
Saint-Martin-de-Bréthencourt	2	0
Préfecture des Yvelines	0	0
Sous-préfecture de Rambouillet	0	0

	total	18	8
--	-------	----	---

### 2.10 Conclusions sur le déroulement de l'enquête

La commission d'enquête constate que l'enquête publique sur le projet de révision du SAGE de l'Orge et de l'Yvette s'est tenue dans de bonnes conditions.

Le dossier a été mis à la disposition du public qui souhaitait le consulter.

Les registres d'enquête ont été disponibles pour le public qui souhaitait inscrire et/ou déposer annotations et courriers.

### 3 Examen de la procédure

L'ensemble de ce dossier semble correctement traité tant du point de vue technique que du point de vue du respect de la législation en vigueur.

Il n'est bien entendu pas de la responsabilité du commissaire enquêteur de se prononcer sur la légalité de l'environnement administratif. Cela est et reste du ressort du Tribunal Administratif compétent.

Il n'est pas du ressort du commissaire enquêteur de dire le droit, mais simplement il peut dire s'il lui semble que la procédure décrite ci-dessus est légale et s'il lui semble qu'elle a été respectée dans la conduite de cette enquête.

A la lumière des différents paragraphes ci-dessus, et par comparaison avec les dispositions prévues par l'arrêté n° 2013.PREF.DCRL/BEPAFI/SSPILL/163 du 18 avril 2013, pris par Monsieur le préfet de l'Essonne, il semble que la procédure ait été bien respectée.

La commission d'enquête a toutefois constaté que dans certaines mairies, lieux de permanences, l'enquête (affichage, accueil du public, mise à disposition du dossier) aurait pu être mieux signalée.

Ces constatations relatées dans les compte-rendus de permanence, ont été signalées à la préfecture de l'Essonne qui a envoyé un fax de rappel aux communes.

Il a semblé à la commission d'enquête que par rapport au nombre de communes concernées et au nombre de permanences programmées, il n'était, ni utile, ni nécessaire, de prolonger l'enquête publique.

Il faut aussi noter que Monsieur Christian Chauvet a été défaillant en cours d'enquête pour des raisons de santé. Le président de la commission a demandé au Tribunal Administratif de titulariser Monsieur Brunier (annexe 21, déjà citée).

Le Tribunal Administratif informé a procédé à la titularisation de Monsieur Georges-Michel Brunier commissaire suppléant (annexe 23, déjà citée).

La préfecture de l'Essonne a été informée de cette titularisation.